

CORREZE DEPARTEMENT
TULLE CANTON
TULLE COMMUNE
Secrétariat Général DL/SC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

Arrêté portant approbation du contrat liant la Ville de Tulle et la Société EasyVoirie pour la maintenance de la balayeuse SCHMIDT- SWINGO 200 EUROMOT 5

Le Maire-adjoint,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 avril 2023 donnant délégation au Maire et aux adjoints pour régler les affaires prévues aux articles L.2122.22 et L.2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales - Délibération abrogeant et remplaçant la délibération n° 11 du 29 septembre 2020,
- Vu l'arrêté n°69 du 27 juin 2022 portant abrogation et remplacement de l'arrêté n°36 du 29 mai 2020 portant délégation de fonctions à Monsieur Jérémy NOVAIS, Sixième Adjoint,
- Considérant que la Ville de Tulle a sollicité la Société EasyVoirie afin que cette dernière effectue la maintenance de la balayeuse SCHMIDT - SWINGO 200 EUROMOT 5,
- Vu le contrat de maintenance afférent,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Approuve le contrat présenté par la Société EasyVoirie - 555, Chemin de la Roche du Guide - 26780 MALATAVERNE pour effectuer la maintenance de la balayeuse SCHMIDT - SWINGO 200 EUROMOT 5 et dont le montant s'élève à 2 400 € HT soit 2 880 € TTC.

Ledit contrat est conclu pour une durée déterminée de deux ans, à compter de la date de signature du contrat.

ARTICLE 2 : La dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la Ville
Compte : 61568 - Code : ENTRCTM/PARCAU

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Corrèze
- Monsieur le Trésorier Principal de TULLE
- Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Tulle
- Au cocontractant

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

TULLE, le 18 février 2026

Le Maire-Adjoint,

Jérémy NOVAIS



Transmis au contrôle de Légalité le : 24 FEV. 2026

Date et Réf. de l'accusé de réception : 24 FEV. 2026

AD 42 - 1802-2026

Tel. : +33 (0)4 83 33 03 30
 Fax : +33 (0)4 83 33 52 66
 contact@easyvoirie.com

**CONTRAT DE MAINTENANCE POUR BALAYEUSE
 SWINGO 200 EUROMOT5 – 2 révisions**

CONDITIONS PARTICULIERES :

Maintenance de votre balayeuse SWINGO EUROMOT 5 en 2 visites limitée à 2 ans.

Nom du souscripteur du contrat : VILLE DE TULLE
Nom du responsable client : CERON NICOLAS
Téléphone : 0676141156
Email : nicolas.ceron@ville-tulle.fr
Site d'entretien du matériel : CTM TULLE ZI DE MULATET 19000 TULLE

Maintenance de votre balayeuse SWINGO 200 EUROMOT 5 avec 2visites limitée à 2 ans.
 Numéro de série : 1742176

Tarifification HT : 2400 €

Date de d'effet du contrat : DATE DE LA SIGNATURE

Nombres de visites : 2 révisions durée limitée à 2 ans

Conditions et pièces incluses : voir annexe

Conditions particulières :

Le client fera l'objet d'une remise de 10% sur toutes les pièces détachées de la marque SCHMIDT* commercialisées par EASYVOIRIE.

Validité de l'offre : 2 mois

VALIDATION DU CONTRAT

Pour EASYVOIRIE

Fait à Malataverne, en deux exemplaires :

Pour le client, compléter la mention manuscrite < lu et approuvé >, dater et signer

18 FEV. 2026



CONTRAT D'ENTRETIEN ANNEXE 2
Visite toutes les 500H

Maintenance de votre balayeuse Swingo 200 en 2 visites durée limitée à 2 ans.

1) 500H

Vidange moteur
Remplacement des filtres (GO, air primaire, secondaire, cabine, huile moteur)
Remplacement filtres à air cabine
Vidange pont et réducteurs
Contrôle tension des courroies
Contrôle des niveaux
Graissage
Contrôle général essais.

2) 1000H

Vidange moteur
Remplacement des filtres (GO, air primaire, secondaire, cabine, huile moteur)
Remplacement courroies + galets
Contrôle tension des courroies
Contrôle des niveaux
Graissage
Vidange pompe à eau HP
Contrôle général essais.

Transmis au contrôle de Légalité le : 24 FEV. 2026

Date et Réf. de l'accusé de réception : 24 FEV. 2026
AD42_18022026